

## **P1780 - Pour la régularisation de Slimane Bellouar (les Ulis), assigné à résidence par le JLD**

Mercredi 19 janvier 2011 après midi, la gendarmerie a arrêté monsieur Slimane Bellouar en Essonne, lors d'un contrôle routier. Jeudi 20 janvier, après sa garde à vue, Slimane a été transféré au Centre de Rétention Administrative de Palaiseau. **Samedi 22 janvier, il a été libéré et assigné à résidence par le Juge des Libertés et de la Détention au Tribunal de Grande Instance d'Évry.**

Algérien, Slimane est arrivé en France en 2003. Une forte insertion professionnelle, une promesse d'embauche, le paiement de ses impôts, n'ont pourtant pas permis à Slimane d'obtenir sa régularisation par le travail, les personnes de nationalité algérienne étant exclues de cette disposition législative !

En 2004, Slimane a été rejoint par sa femme Nadia et sa fille Selma. La famille s'est très bien insérée aux Ulis (91940) : Imène, leur deuxième fille est née en 2006 à Orsay ; les deux enfants sont scolarisés aux Ulis, à l'école des Millepertuis (Selma, 7 ans, en CE2 ; Imène, 5 ans, en maternelle moyenne section) ; Nadia, la maman, a une autorisation provisoire de séjour. Par ailleurs, depuis le 10 avril 2010, monsieur **Slimane Bellouar participe au Conseil des résidents étrangers non issus de la communauté européenne de la ville des Ulis**. En outre, Slimane a des attaches familiales en France : 2 de ses frères et 1 sœur y sont en situation régulière, avec leurs familles, et l'un de ses frères a acquis la nationalité française.

L'expulsion séparerait monsieur Slimane Bellouar de sa famille, au mépris de la Convention internationale des droits de l'Enfant et de la Convention européenne des droits de l'Homme ; au mépris aussi de ses autres attaches familiales et de son implication citoyenne volontaire pour le « vivre ensemble ».

**Le bon sens et l'humanité commandent que l'Arrêté préfectoral de Reconduite à la Frontière de monsieur Slimane Bellouar soit annulé et qu'il obtienne un titre de séjour, ce qui permettra d'éviter un éclatement de la cellule familiale.**

Monsieur le Préfet de l'Essonne, c'est ce que nous vous demandons par la présente pétition.

samedi 22 janvier 2011.

Faire connaître cette pétition

Partager  **"Pour la régularisation de Slimane Bellouar (les Ulis), assigné à résidence par le JLD" : 100 dernières signatures en ligne confirmées**

date	nom	message
2011-01-24 12:14:47	Delphine Sicard	
2011-01-24 12:07:15	Brigitte DEBRAS	Je demande la libération de Slimane Bellouar, Ulissien membre du Conseil des résidents étrangers, père de deux enfants Demande soutenue par la maire des Ulis
2011-01-24 11:48:26	Grimault régis, CITOYEN Ulissien	
2011-01-24 11:19:32	Abdelhamid Amroun, enseignant-chercheur	
2011-01-24 11:02:57	Philippe COLAS	
2011-01-24 10:57:05	Jean-Pierre Leroy	
2011-01-24 10:43:39	Martine Garnier	
2011-01-24 10:39:03	François Lamy, député-maire de Palaiseau	
2011-01-24 10:27:29	Catherine Tréca	
2011-01-24 09:58:13	BERNARD Catherine	
2011-01-24 09:55:49	Emmanuelle Frenoux	
2011-01-24 09:55:06	David dauver	
2011-01-24 09:47:14	Frédéric Le Roux	
2011-01-24 09:44:33	Yolande et Jean Paul Bertin	
2011-01-24 09:31:39	sylviane estager . Retraitée de l'éducation nationale	
2011-01-24 09:22:41	Michele Minet	On peut se poser la question de la légitimité de détruire les familles au motif qu'elles ne sont pas conformes à des directives administratives
2011-01-24 09:22:16	Beaupain Laurence	
2011-01-24 03:04:25	brigitte penicaud les places de prissac 36370	S'il vous plait, si c'était à vous que cela arrivait.....pensez y un peu, et laisser les gens vivre dignement
2011-01-24 00:32:20	M-Th GUILLEMIN 91940 LES ULIS France	Slimane est un père de famille qui veut vivre paisiblement en France et y travailler. Il a déjà tenté des démarches pour se mettre en conformité avec la loi française, c'est sa volonté. Bien qu'algérien, il agit en citoyen dans la ville des Ulis.
2011-01-24 00:17:54	Jean-Raymond DUPART	
2011-01-23 23:46:14	Gilles Matthieu	
2011-01-23 23:05:36	S. MARGUET (enseignant / RESF Clichy-Montfermeil 93)	
2011-01-23 22:52:56	Carolyne Bouyer	
2011-01-23 22:50:45	Véronique Bazin	
2011-01-23 22:45:10	Benoît Ente	
2011-01-23 22:42:31	BLANCHARD FRANCOISE	
2011-01-23 22:40:08	daniele guillain	cette arrestation est inacceptable notre pays doit rester une terre d'accueil et de tolérance
2011-01-23 22:19:40	yes Masquelier	
2011-01-23 22:11:00	Périnet Joëlle	
2011-01-23 22:04:11	deloustal	
2011-01-23 22:04:05	Maury-Levesque Françoise	
2011-01-23 21:50:14	Mathilde Jachym	
2011-01-23 21:25:29	noelle Ebel enseignante	
2011-01-23 21:25:10	Thérèse Allègre	
2011-01-23 21:16:45	Jean Pierre RAIMOND	
2011-01-23 21:06:12	DEGRAVE Ghyslaine	conseillère régionale
2011-01-23 20:37:08	Annette RIMBERT	
2011-01-23 20:20:53	De Veylder Robert	

2011-01-23 20:15:46	Benoteau	
2011-01-23 19:47:40	Blaise KUNTH	
2011-01-23 19:43:04	Martin GEORGES, Gentilly (94), Enseignant	
2011-01-23 19:39:38	ESTRADE Marie	
2011-01-23 19:12:43	Varela de Iimía	
2011-01-23 19:06:00	Fabienne Elbaz	Pour la libération de Slimane et la régularisation de ses papiers administratifs pour qu'il puisse continuer à séjourner en France en homme libre, entouré de sa famille
2011-01-23 19:01:41	Anne-laure Jachym	
2011-01-23 18:48:24	Illias Amarir	
2011-01-23 18:44:08	Battain Chantal	
2011-01-23 18:09:09	Roselyne Soler-Vinay	
2011-01-23 17:55:47	MEUNIER	
2011-01-23 17:37:27	CRON Henri	
2011-01-23 17:36:35	Iéonie philipparie	ne mettez pas les migrants en prison !
2011-01-23 17:35:01	Catherine Gimat, Maire adjoint, Orsay	
2011-01-23 17:18:23	Catherine Chapiseau Intervenante culturelle	
2011-01-23 16:49:14	BLATTER	
2011-01-23 16:42:22	Planté	
2011-01-23 16:01:37	Laurence Lemeille	
2011-01-23 16:00:25	COUCHOUD Gérard	
2011-01-23 15:47:57	Ramu Philippe	
2011-01-23 15:26:47	Duygu KAPLAN	
2011-01-23 14:57:52	Guy BARDIN	
2011-01-23 14:30:58	Piekarec Françoise	
2011-01-23 14:24:11	savoie française	
2011-01-23 14:14:26	Joëlle Bourgeat ADR-BWA	Solidairement!
2011-01-23 13:57:35	Leïla BON	
2011-01-23 13:24:46	zoubida BELFADIL	
2011-01-23 13:20:21	Céline	
2011-01-23 12:56:04	Elisabeth Heutte	
2011-01-23 12:32:28	gwendoline vetter	
2011-01-23 12:22:48	aubry nathalie	Courage à tous les autres Slimane aussi
2011-01-23 12:14:35	savigneux français retraité	
2011-01-23 12:08:19	zeller nicole	
2011-01-23 11:53:05	Danielle Henderson, enseignante secondaire, retraitée 2010.	Je suis particulièrement sensible à ces situations que j'ai eu à connaître au long de ma carrière. Ces situations où la famille et tout particulièrement les enfants sont totalement intégrés, volontaires et très positifs dans leur scolarité. C'est détruire l'équilibre familial, leurs espoirs et c'est aussi décourager leur entourage. Ne parlons pas de la honte que nous pouvons tous ressentir. Il est indispensable de faire appel à une vraie humanité.
2011-01-23 11:50:18	monique shapiro	
2011-01-23 11:49:42	Hélène FLAMENT	LIBERTE EGALITE FRATERNITE
2011-01-23 11:45:23	Pointal	Indignez - vous !!
2011-01-23 11:33:40	Sophie Piekarec, Ingénieur, Les Ulis	
2011-01-23 11:27:13	robin	
2011-01-23 11:12:29	Charlotte Colin-Guillaume	
2011-01-23 11:12:12	Robert Eberhardt	
2011-01-23 10:47:24	Jacques CARTIER	Ulissien Membre du Conseil des Aînés Membre de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées
2011-01-23 10:47:00	Jeanne Millot-Lastennet	Ne détruis pas une famille unie.
2011-01-23 09:39:35	Fanny Lesage	
2011-01-23 09:31:49	bruno chaveron	
2011-01-23 09:29:41	Monique TROALEN, maire adjointe Les Ulis	
2011-01-23 09:06:34	LIENASSON Jean-Pierre	
2011-01-23 08:59:45	lemaire louisette	
2011-01-23 08:12:57	Monnier	
2011-01-23 08:00:27	hily française	
2011-01-23 07:51:02	izzi	
2011-01-23 01:51:56	jean michel didin président de section ldh les ulis et secrétaire générale santé sociaux cfdt 91.	Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.
2011-01-23 00:49:23	scheck nicole	

2011-01-22 23:51:09	Hocine ALI BENALI Enseignant Paris	
2011-01-22 23:26:36	Huguette Cordelier	
2011-01-22 23:21:11	Coulon Patrice	l'APRF de Slimane doit être annulé et il doit obtenir un titre de séjour.
2011-01-22 22:55:41	BOUSSAMBA Rose-Marie	Je demande la libération de Slimane et son maintien sur le territoire français avec l'obtention d'un titre de séjour. Il a montré son intérêt pour la vie démocratique de notre pays en participant au Conseil des résidents étrangers de notre ville, sa famille et lui sont bien intégrés à la vie de notre ville. Il serait inhumain de priver une famille de leur père et mari, ce n'est pas l'image que nous voulons montrer de la France, terre d'asile et pays des droits de l'homme.
2011-01-22 22:54:10	Guy Giani	
2011-01-22 22:52:46	canals sylvia	
2011-01-22 22:40:54	MAGNIER Georges - médecin généraliste retraité	
2011-01-22 22:34:54	Serge Lefauré	
2011-01-22 22:25:09	litvine	
419 signatures en ligne		

**Si vous vous demandez « Ai-je signé cette pétition ?  
Ai-je confirmé ma signature ? », cliquez ici**